

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 29 novembre 2022 à 18h30
Mairie, salle du Conseil Municipal

Administration et moyens généraux

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Délibération approuvant le procès-verbal du 12 octobre 2022

Finances

- 3- Délibération approuvant la décision modificative n°2 au budget général (2022/FIN-028)
- 4- Délibération autorisant à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 avant le vote du budget général (2022/FIN-029)
- 5- Délibération approuvant la convention pour l'adhésion au groupement de commandes M2A pour la plateforme « E-services.mulhouse-alsace.fr » (2022/FIN-030)
- 6- Délibération approuvant la convention de la mutualisation d'un camion nacelle mutualisé (2022/FIN-031)

Personnel communal

- 7- Délibération approuvant la création d'un emploi à temps complet de technicien territorial (2022/RH-010)
- 8- Délibération fixant l'enveloppe annuelle 2023 de l'IAT (Indemnité d'administration et de technicité) (2022/RH-011)
- 9- Délibération approuvant l'instauration de la prime d'intéressement à la performance collective des services pour la police municipale (2022/RH-012)
- 10- Délibération approuvant l'augmentation des taux de cotisation pour la protection sociale complémentaire risque « Prévoyance » au 1^{er} janvier 2023 (2022/RH-013)

Culture et vie associative

- 11- Délibération approuvant l'attribution d'une subvention en nature aux associations participant aux animations de fin d'année (2022/FIN-032)

12- Décision du Maire prise dans le cadre de ses délégations :

- Registre des décisions
- Registre des DIA

13- Informations du correspondant incendie et secours

14- Informations

15- Réponses aux questions écrites

CONSIGNES REGLES SANITAIRES COVID-19

- Les signatures devront être portées en fin de séance sur une table dédiée.
- Le gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle
- Merci de bien vouloir nous tenir obligatoirement informés dans le cas où vous ne pourrez pas assister à la séance, au courriel suivant : francine.stiegler@ottmarsheim.fr au plus tard 3 jours avant la séance.